

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2022**

### **La séance débute à 20H**

**Présents:**, , Aurélien Bielsa, Aline Degeilh, Jean Francis Barraud, Elsa Eberstein, Yvon Lassalle, Isabelle Bodineau, , Robert Marchand, Bruno Watrin

**Excusés:**, Mélodie Pareau, Agnes Rialland, Alain Alric

Secrétaire de séance: Aline Degeilh

### **Ordre du jour :**

- 1-Réflexion sur le rôle et la place de chacun au sein du conseil municipal
- 2-Zonage urbanisable communal du PLUI
- 3-Classement dans le domaine communal des chemins portant des parcelles privées
- 4-Décisions modificatives budgétaires
- 5-Questions et contributions diverses
- 6-Réflexion sur le projet d école

#### **1-Réflexion sur le rôle de chacun au sein du conseil municipal**

Un tour de table permet à tous les élus de s'exprimer sur son propre ressenti, les attentes de chacun, les déceptions parfois. Globalement, chacun se félicite de l'avancée de certains projets et l'aboutissement de certains d'entre eux.

Nous avons tenu le cap par rapport à notre programme initial ,mais il reste encore des travaux engagés à mener.

Chacun reconnaît avoir beaucoup appris intellectuellement et humainement. Beaucoup restent frustrés de ne pouvoir consacrer plus de temps à l'action ou aux commissions car il faut pouvoir concilier aussi avec sa vie professionnelle et familiale.

Monsieur le Maire rappelle que le fonctionnement communal est chronophage. Il nous rappelle son souhait de passer le relais au mieux en 2024. En effet, il veut aller au bout de la validation du PLUI Arize-Lèze ainsi que l'étude du PNR sur les 27 communes pour la transmission des terres agricoles.

#### **2- Zonage urbanisable communal du PLUI**

Dans le cadre de la biodiversité communale, une réunion publique d'information aura lieu le 19 janvier à 18h30

Lors de la journée mondiale des zones humides, l'ANAH organise une journée à Badassac le 11 février 2023

Le Conseil municipal prévoit une réunion publique d'information le 21 janvier de 15h à 17h

#### **3- Classement dans le domaine communal des chemins portant des parcelles privées**

Certains chemins privés vont être classés privé/communal dans un premier temps, puis ensuite public/communal, Il s'agit de Brugnac, Les Barthes, Gouttelongue,

Intervention d'un géomètre : Caraoubas, Enrecort, Le Pesquié,

La délibération est votée à l'unanimité des présents

#### **4- Décisions modificatives budgétaires**

Salaires et charges:Chapitre 012 à augmenter de 8000€, chapitre 013 diminuer de 8000€

Budget : Article 615 228 augmenter de 190€, article 66 111 diminuer de 190€ ,intérêt de l'emprunt

Voté à l'unanimité

#### **5- Questions et contributions diverses**

PLUI : Présentation des enveloppes urbaines par Aurélien,

Densifier les zones urbaines existantes avant d'en créer d'autres,

Identification du potentiel : Ruquet, Réquiès, La Garrabère, Badassac, badgès,Enrecor, Costedaze...

Personnel municipal:Michel Allain est toujours en arrêt maladie. Attente d'une expertise médicale.

Arnaud, licenciement pour les 3 mois d'hiver et reprise d'une embauche au printemps.

#### **6- Réflexion sur le projet d'école**

Etude remise pour le prochain conseil municipal.

Possibilité de télécharger le dossier sur l'école

**Fin de séance : 1h**